

Pour sauver la France, il faut soigner la « seconde France »

Jacques Bichot, économiste. Paru sur Atlantico, le 10 décembre 2018

<https://www.atlantico.fr/decryptage/3560904/pourquoi-emmanuel-macron-a-beaucoup-plus-de-marges-budgetaires-qu-il-imagine-mais-pas-pour-que-l-etat-continue-a-faire-du-mauvais-gras--michel-ruimy-jacques-bichot>

Les Gilets Jaunes ont mis le doigt sur un problème français qui n'est pas convenablement traité : une partie importante de la population galère, soit parce qu'elle vit en ville où se loger est affreusement cher, soit parce qu'elle habite l'une des deux composantes de ce que j'appellerai, par commodité, la « seconde France », où l'offre d'emplois est insuffisante : les zones rurales, les petites villes et certaines banlieues des grandes villes. Pour sortir de la crise actuelle, le gouvernement devrait mettre en place un grand plan de revitalisation de cette « seconde France ».

Un tel plan reposera évidemment sur de gros investissements, nécessaires pour créer de l'attractivité et des emplois. Or les finances publiques ne sont pas brillantes, et la France ne doit pas se mettre en difficulté avec l'Union européenne en augmentant fortement son déficit public et l'endettement qui va avec, puisqu'elle est déjà très proche des deux lignes jaunes à ne pas franchir, où du moins pas sans d'excellentes raisons : 3 % du PIB pour le déficit public annuel, et 100 % du PIB pour la dette publique. Comment faire ?

Dans une logique étatiste, on est coincé : les remèdes classiques, réduction de la fiscalité et augmentation des investissements publics, nous sont interdits. Certes, la cause en incombe pour une bonne part à la mauvaise gestion des affaires publiques qui handicape la France depuis plusieurs décennies, mais le gouvernement, la présidence et le parlement actuels n'ont, pour l'instant, pas fait mieux que leurs prédécesseurs : nos pouvoirs publics ne bénéficieront donc pas d'un traitement de faveur à Bruxelles.

Il reste cependant une issue. Un chemin qui s'écarte de la tradition étatiste française, mais pourrait donner des résultats agréablement surprenants. Il faudrait que l'Etat aide les investisseurs privés à revitaliser la « seconde France » en apportant sa garantie aux emprunts nécessaires pour réaliser des projets capables de faire renouer avec le développement ce que l'on pourrait appeler les territoires déshérités de la République.

1/ Zones rurales et petites villes

Notre pays dispose d'un bel atout par rapport à beaucoup de ses voisins : il dispose d'espace, car la densité de sa population n'est pas énorme (112 habitants au Km², contre 364 en Belgique, 395 aux Pays-Bas, 247 au Royaume-Uni, 231 en Allemagne et 190 en Italie). Concentrer la population dans de grandes agglomérations très denses n'est pas nécessaire dans notre pays. Un ouvrage datant des années 1950 s'intitulait *Paris et le désert français* : il s'est révélé, hélas, prophétique, à ceci près que dix ou quinze agglomérations s'enorgueillissent aussi d'être des « métropoles » qui brillent dans le désert environnant.

Les villages et les petites villes sont bon marché, sauf dans quelques zones très particulières, comme celles qui abritent des vignobles prestigieux. Le prix des logements, en location ou à la vente, y est le plus souvent très abordable, sans comparaison avec les grandes villes. C'est là qu'il faut créer des emplois, de l'activité, avec des travailleurs qui accepteront d'être payés 10 % de moins que dans les grandes villes dès lors que le coût de la vie y sera 20 % moins cher, et la qualité de vie meilleure.

C'est le moyen, pour un pays de la zone euro, qui ne peut pas dévaluer pour restaurer sa compétitivité, de développer l'emploi et de redresser son commerce extérieur.

Oui mais, dira-t-on, en milieu rural il n'y a plus d'écoles, plus de médecins, plus de commerçants ! Bien sûr, il faut réaliser un effort considérable pour que les zones rurales soient pourvues de ces services indispensables. Il faut investir, et faciliter les trajets – donc, en particulier, ne pas augmenter les taxes sur les carburants, mais au contraire les diminuer sensiblement, et revenir sur la très impopulaire limitation de vitesse à 80 Km/h. Signalons au passage que la circulation motorisée en pays rural ne produit pas les phénomènes de pollution liés à la densité et aux embouteillages, maladie des grandes agglomérations. Quant à la production de CO², la meilleure chose à faire pour la diminuer est de produire dans nos campagnes ce que nous importons actuellement de Chine : le transport par bateau sur 15 000 kilomètres produit bien plus de gaz carbonique que nos voitures !

Le programme de revitalisation de nos campagnes peut être réalisé sans que l'Etat finance lui-même les investissements nécessaires : il suffirait qu'il accorde sa garantie aux emprunts réalisés pour effectuer ces investissements – bien entendu, si le projet est sérieux. De plus, l'Etat et les collectivités territoriales pourraient vendre à des entreprises privées des biens patrimoniaux et, dans certains cas, des terrains, ce qui permettrait de financer une partie appréciable des investissements requis dans les infrastructures.

Prenons par exemple les écoles et les installations des professionnels médicaux ou paramédicaux, sans lesquelles il est inconcevable d'attirer de jeunes ménages. L'école publique est à bout de souffle : donnons sa chance au privé ! Dès lors que le financement sera assuré par le système du ticket scolaire, financement public versé au prorata du nombre d'élèves, sous réserve que la qualité de l'enseignement soit bonne, des instituteurs entrepreneurs viendront reprendre les écoles primaires, achetées bon marché à l'aide d'emprunts garantis par les pouvoirs publics.

La dynamique économique et démographique créée par les arrivées de citoyens heureux de vivre mieux assurera le développement de ces établissements privés : exit la perspective qu'ils se vident progressivement de leurs élèves puis finissent par fermer. Et des bâtiments municipaux sous-utilisés pourront aussi être vendus pour que s'y installe, le cas échéant elles aussi avec des crédits bénéficiant d'une garantie publique, des maisons de la santé regroupant diverses professions médicales et paramédicales. Non seulement la dette publique n'augmentera pas, mais elle diminuera du fait de la vente au privé de locaux qui, dans l'état actuel des choses, seraient voués à perdre progressivement leur valeur au fur et à mesure de l'exode rural.

Il faut aussi, bien sûr, attirer les entreprises « classiques ». Les industries, qui ont besoin d'espace, trouveront du terrain à bon marché, ce qui compensera largement les frais de transport légèrement accrus. Les services, et particulièrement ceux qui sont de plus en plus informatisés, seront aussi bien à la campagne qu'en ville, pour peu que l'investissement en réseau télématique (effectué lui aussi, le cas échéant, grâce à des emprunts cautionnés par les pouvoirs publics) soit à la hauteur. En effet, quel intérêt y a-t-il à localiser en ville un service de vente par internet et (fut-ce de façon résiduelle) par correspondance ? Et pourquoi un restaurateur de renom ne profiterait-il pas de l'espace villageois pour attirer les clients huppés qui ne peuvent pas garer leurs automobiles près de ses concurrents restés en ville ? Là encore, la possibilité d'obtenir des crédits garantis par les pouvoirs publics pourrait faire merveille.

2/ Les banlieues difficiles

Le problème des banlieues est, dans bien des grandes villes, dramatique. La présence d'une importante population immigrée mal intégrée, affligée d'un fort taux de chômage, pose beaucoup de

problèmes et coûte cher en prestations sociales. La délinquance y est importante et les forces de l'ordre osent à peine se risquer dans un certain nombre de zones, où le droit républicain a quasiment disparu. Là encore, un grand effort d'investissement est nécessaire.

Mais il ne s'agit pas d'augmenter le gaspillage de ressources auquel on assiste actuellement. En matière scolaire, question névralgique pour l'avenir, l'école publique est souvent dépassée. Là encore, laissons les entrepreneurs scolaires privés tenter leur chance, en modulant l'importance du ticket scolaire pour tenir compte du handicap culturel des élèves, qui peut être plus ou moins grand, et de quelques autres facteurs. En revanche, que les pouvoirs publics soient à la hauteur, ce qui n'est pas le cas actuellement, pour faire régner le droit et l'ordre !

La création d'emplois est évidemment aussi un grand problème. Il y a, parmi les populations des banlieues déshéritées, immigrées aussi bien qu'autochtones, des personnes qui ont une fibre entrepreneuriale : il faut les repérer, et leur assurer la possibilité de créer de petites entreprises avec, dans certains cas, une participation en capital d'une institution publique, et, dans la majorité des cas, des garanties pour les emprunts bancaires nécessaires.

3/ La gestion de l'Etat

Il s'agit ici à la fois de la gestion des finances publiques et de celle des services publics. Les finances publiques, auxquelles plus personne ne comprend rien, même à la Cour des comptes, doit être rationalisée, de façon qu'elles deviennent compréhensibles par les citoyens. Et les services publics doivent gagner en efficacité.

Il y a un peu plus d'un siècle, il fallut procéder en France à la difficile séparation de la religion et de l'Etat – séparation qui n'est pas encore réalisée dans tous les pays. Pour les finances publiques, il est grand temps de procéder à la séparation des finances de l'Etat et de celles de la sécurité sociale. Les Français ont besoin de comprendre que les cotisations sociales ne sont pas des impôts, mais des primes d'assurance comportant une dimension de péréquation entre les riches et les pauvres comme entre ceux dont le génome est favorable à une absence de maladie et ceux que la loterie génétique a moins avantage. La question du pouvoir d'achat ne peut pas être correctement posée tant que le budget principal – celui de la protection sociale – apparaîtra au grand public comme faisant plus ou moins partie de celui de l'Etat.

Plus généralement, il faut que la population soit mise de manière très concrète en face des réalités. L'existence de cotisations dites patronales est catastrophique : elle empêche de se rendre compte que la vraie rémunération du travail, pour les salariés, c'est le salaire super-brut, et non pas le salaire brut (objet du contrat de travail) ni le salaire net. Une population ainsi maintenue dans l'ignorance de ce que lui rapporte véritablement son travail est évidemment sujette à des réactions mal fondées. Les Français sentent, confusément ou clairement, selon les cas, que les pouvoirs publics ne lui disent pas la vérité. Il faut que cela change, et pour cela il faut que chacun sache ce que lui coûte et ce que lui rapporte la protection sociale.

C'est la raison pour laquelle il serait mauvais que nos dirigeants cherchent à « donner plus de pouvoir d'achat aux Français ». L'Etat et la sécurité sociale ne disposent que de l'argent que lui versent les citoyens, il n'y a aucun cadeau à en attendre, rien qui puisse être distribué sans avoir été préalablement prélevé, sauf à emprunter au reste du monde, qui dans ce cas, un jour ou l'autre, nous présentera l'addition. La crise est née du mensonge économique et financier dans lequel se sont complus nos dirigeants ; nous n'en sortirons pas en les implorant de nous mentir encore davantage, mais en leur faisant sentir que nous voulons la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité.